



Commission du Logement

Procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2016

Ordre du jour:

1. 7053 Projet de loi portant introduction d'une certification de la durabilité des logements et modifiant la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement
 - Désignation d'un rapporteur
 - Examen du texte et de l'avis du Conseil d'Etat
 - Examen des avis des chambres professionnelles
- 7054 Projet de loi concernant la collecte et la saisie des dossiers d'aides relatives au logement
 - Désignation d'un rapporteur
 - Examen du texte et de l'avis du Conseil d'Etat
 - Examen des avis des chambres professionnelles
- 7055 Projet de loi relative à un régime d'aides à des prêts climatiques
 - Désignation d'un rapporteur
 - Examen du texte et de l'avis du Conseil d'Etat
 - Examen des avis des chambres professionnelles
2. 7046 Projet de loi 1.) instituant un régime d'aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement 2.) modifiant la loi modifiée du 23 décembre 2004 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre
 - Examen du volet «logement»
3. Divers

*

Présents: Mme Taina Bofferding, M. Yves Cruchten, M. Gilles Baum remplaçant M. Lex Delles, M. Félix Eischen, M. Max Hahn, M. Claude Lamberty, M. Paul-Henri Meyers, M. Gilles Roth remplaçant M. Marco Schank, M. Roberto Traversini, M. David Wagner

M. Marc Hansen, Ministre du Logement

M. Romain Alff, Mme Diane Dupont, Mme Andrée Gindt, M. Tim Karius, M. Jean-Paul Marc, Mme Annick Rock, du Ministère du Logement

M. Georges Gehl, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

M. Markus Lichtmeß, de Goblet Lavandier & Associés

Mme Francine Cocard, de l'Administration parlementaire

Excusés: Mme Sylvie Andrigh-Duval, M. Frank Arndt, M. Lex Delles, M. Marc Lies, M. Marco Schank

*

Présidence: M. Max Hahn, Président de la Commission

*

1. Projets de loi 7053, 7054, 7055 et 7046 (paquet Klimabank/Logement)

7053 Projet de loi portant introduction d'une certification de la durabilité des logements et modifiant la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement («LENOZ»)

Désignation d'un rapporteur

M. le Président de la Commission parlementaire est désigné comme rapporteur du projet de loi sous rubrique.

Examen du texte et de l'avis du Conseil d'Etat et examen des avis des chambres professionnelles

M. le Ministre passe brièvement en revue les avis émis par la Haute Corporation et les chambres professionnelles (voir documents parlementaires afférents).

La commission est unanimement d'accord pour adopter une série d'amendements suite aux constatations, critiques et remarques émises par le Conseil d'Etat.

Elle fait siennes les propositions de texte transmises par courrier électronique vendredi le 25 novembre 2016, comprenant aussi les modifications d'ordre légistique proposées par le Conseil d'Etat.

A noter que, suite à une remarque au niveau de la mise en vigueur du nouveau texte, il est fait abstraction de l'insertion d'une date fixe. La commission est d'accord avec le libellé «*La présente loi entre en vigueur le premier jour du deuxième mois qui suit sa publication au Mémorial.*».

Discussion

Un représentant du groupe parlementaire CSV rend attentif au fait qu'il s'agit de la première fois que le Conseil d'Etat applique les principes tels que fixés suite à la modification de la Constitution (cf. doc. parl. 6894 et loi du 18 octobre 2016; Mémorial A 215).

7054 Projet de loi concernant la collecte et la saisie des dossiers d'aides relatives au logement («guichet unique»)

Désignation d'un rapporteur

M. le Président de la Commission parlementaire est désigné rapporteur du projet de loi sous rubrique.

Examen du texte et de l'avis du Conseil d'Etat et examen des avis des chambres professionnelles

M. le Ministre passe brièvement en revue les avis émis par la Haute Corporation et les chambres professionnelles (voir documents parlementaires afférents).

La commission est unanimement d'accord pour adopter une série d'amendements suite aux constatations, critiques et remarques émises par le Conseil d'Etat.

Elle fait siennes les propositions de texte transmises par courrier électronique vendredi le 25 novembre 2016, y comprises les modifications d'ordre légistique proposées par le Conseil d'Etat.

A noter qu'au niveau de la mise en vigueur du nouveau texte, il est fait abstraction de l'insertion d'une date fixe. La commission est d'accord avec le libellé «*La présente loi entre en vigueur le premier jour du ~~deuxième~~ mois qui suit sa publication au Mémorial.*».

Discussion

Suite à une question d'un membre du groupe parlementaire CSV, il s'avère que le Gouvernement ne dispose pas encore de l'avis de la Commission nationale pour la protection des données. Il est confirmé qu'un avis a été sollicité.

7055 Projet de loi relative à un régime d'aides à des prêts climatiques («Klimabank»)

Désignation d'un rapporteur

M. le Président de la Commission parlementaire est désigné rapporteur du projet de loi sous rubrique.

Examen du texte et de l'avis du Conseil d'Etat et examen des avis des chambres professionnelles

M. le Ministre passe brièvement en revue les avis émis par la Haute Corporation et les chambres professionnelles (voir documents parlementaires afférents).

La commission est unanimement d'accord pour adopter une série d'amendements suite aux constatations, critiques et remarques émises par le Conseil d'Etat, notamment en relation avec les matières réservées à la loi.

Elle fait siennes les propositions de texte transmises par courrier électronique vendredi le 25 novembre 2016, comprenant aussi les modifications d'ordre légistique proposées par le Conseil d'Etat.

A noter qu'au niveau de la mise en vigueur du nouveau texte, il est fait abstraction de l'insertion d'une date fixe. La commission est d'accord avec le libellé «*La présente loi entre en vigueur le premier jour du ~~deuxième~~ mois qui suit sa publication au Mémorial.*».

Discussion

Le membre de la sensibilité politique déi Lénk souhaite savoir si certaines aides sont préfinancées. M. le Ministre rappelle que le «prêt climatique à taux zéro» peut prendre la forme d'une prime en capital, d'une subvention d'intérêts ou d'une garantie de l'État pour le prêt. Il peut également comprendre la prise en charge, dans certaines limites, des honoraires des conseillers en énergie. Celle-ci est néanmoins remboursable si le bien immobilier est vendu endéans les deux ans de l'établissement d'un conseil en énergie sans avoir donné lieu à la réalisation d'une mesure d'assainissement du logement.

Un représentant du groupe parlementaire LSAP pose une question en relation avec l'article 5 concernant le revenu. Il est confirmé que tous les revenus des personnes habitant dans un même ménage sont pris en considération, donc également si une famille accueille une personne à revenu faible qui ne trouve pas à se loger autrement ou un demandeur d'asile. Le principe est similaire que pour d'autres aides. Pour l'instant, il est prévu de maintenir ce principe valant également pour les autres aides individuelles au logement, afin d'assurer la cohérence du système.

Un membre du groupe parlementaire CSV confirme que le législateur de l'époque a souhaité mettre en place un système équitable pour ne pas accorder des avantages à des catégories de personnes qui disposent de revenus sans être imposables au Luxembourg.

M. le Ministre est d'avis que de telles questions devront être analysées dans le contexte d'une réforme globale de la législation de 1979 sur les aides en matière de logement.

Un représentant du Ministère du Logement confirme que le Ministre peut accorder une dispense du remboursement d'aides reçues si le propriétaire quitte le logement dans un délai inférieur à 10 ans. En cas de vente, l'Etat analyse notamment quelle plus-value a été réalisée.

2. 7046 Projet de loi 1.) instituant un régime d'aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement 2.) modifiant la loi modifiée du 23 décembre 2004 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre

Un représentant du Ministère de l'Environnement présente brièvement les cinq propositions d'amendements figurant à l'ordre du jour de la réunion de la commission compétente prévue pour mercredi prochain.

Par le biais de critiques et d'oppositions, le Conseil d'Etat demande notamment que certains éléments, considérés comme essentiels, trouvent leur place dans le projet de loi et non pas dans le projet de règlement grand-ducal.

Discussion

Suite à une question, il est confirmé que le Gouvernement est demandeur pour que la Chambre évacue les quatre projets de loi (7046, 7053, 7054, 7055) au cours de la même séance publique. Le Ministre du Logement, M. Marc Hansen, est d'avis qu'il serait opportun

d'organiser une réunion jointe des deux commissions, Logement et Environnement, quand les avis complémentaires relatifs aux quatre projets de loi seront disponibles.

Il est constaté que l'article concernant la mise en vigueur de la loi devrait être adapté, à l'instar des articles respectifs des projets de loi 7053, 7054 et 7055. Le projet de loi 7046 connaît la plus grande urgence, étant donné que les aides existantes viennent à expiration au 31 décembre 2016.

3. Divers

Aucun point divers n'a été abordé.

* * *

Luxembourg, le 29 novembre 2016

La secrétaire,
Francine Cocard

Le Président,
Max Hahn